L'OBS 21/04/23

Macron et les profs absents : un coup politique au mépris du réel ?



Emmanuel Macron au collège Louise-Michel de Ganges (Hérault), jeudi. (PHILIPPE MAGONI/SIPA)

En faisant du remplacement systématique des professeurs absents la priorité de sa politique éducative et la principale condition à leur revalorisation, le président propose un pacte qui risque de se heurter à la réalité.

Par Gurvan Le Guellec

· Publié le 21 avril 2023 à 11h15 · Mis à jour le 21 avril 2023 à 11h48

Temps de lecture 12 min

Remplacer « systématiquement » les enseignants absents dès septembre prochain afin que les Français reprennent confiance en leur école. Et en corollaire <u>revaloriser massivement les profs</u> qui voudront bien reprendre les classes de leurs collègues au pied levé. La proposition sonne sympathiquement. En macronie, c'est ce qu'on appelle un OVQ pour « objet de la vie quotidienne », soit un dispositif à la fois disruptif et « concernant » conçu pour imprimer vite et durablement dans le cerveau des électeurs. Il y eut jadis les cars Macron, le pass culture, l'imposition à la source ou encore la suppression de la taxe habitation. Et puis, en matière éducative, un super OVQ, les « CP-à-12 élèves », ces classes divisées en deux dans toutes les écoles de l'éducation prioritaire, dispositif mis en place de manière expresse à la rentrée 2017 puis étendu petit à petit aux CE1 et aux grandes sections. Une mesure magique plébiscitée à la fois par les parents, les syndicats de profs — qui depuis la nuit des temps ne jurent que par les réductions d'effectifs — et une bonne partie des chercheurs en sciences de l'éducation qui se rejoignent pour considérer que la tranche d'âge 5-7 ans est celle où s'enkyste la difficulté scolaire.

Les « CP à 12 » ont bien servi, à la fois de mantra pour la campagne 2017, d'alibi social des députés LREM pendant cinq ans et d'anesthésiant pour les enseignants dans les premières années du mandat de Jean-Michel Blanquer. Mais ils ont aussi montré leurs limites (une proportion considérable d'enfants arrive encore en 6º sans savoir lire, écrire, compter) et sont aujourd'hui politiquement usés. En cette année 2023, il fallait donc à Emmanuel Macron un nouvel OVQ scolaire. Particulièrement en cette période de crise, l'égalisation des chances offerte par l'école (quand elle fonctionne bien)

constituant dans le logiciel macroniste le contrepoint à la cure de libéralisme que le « Patron » insuffle dans le reste de la société.

« Révolution copernicienne »

C'est ainsi que le président a mis la main sur la question des absences de profs non remplacées. Sur le papier, rien à redire, c'est une belle idée. Le président n'a pas d'enfants mais il faut croire que quelqu'un au Palais lui a soufflé qu'un nombre conséquent de parents, dans tous les milieux, dans tous les territoires, pestent sur les emplois du temps à trous de leurs rejetons et les disparitions inexpliquées de certains enseignants. Son ministre Pap Ndiaye, en bon soldat discipliné, est même venu donner une validation statistique à ce ressenti de nombreuses familles en rappelant à plusieurs reprises, que dans le seul second degré, les élèves étaient privés de 15,4 millions d'heures, soit 8,8 % des 175 millions d'heures prévues. Vu comme ça, effectivement, c'est énorme et cela vaut un branlebas de combat national.

D'où vient cette nouvelle obsession présidentielle ? Si l'on remonte le temps, on se rend compte qu'elle n'est pas vraiment neuve. Elle était présente dès l'amorce de la campagne du printemps dernier. « Nous devons à nos élèves et à leurs parents l'intégralité des heures d'enseignement. Il faut donc pouvoir dire que ce doit être une quasi-obligation », insistait le candidat Macron lors de sa conférence de presse le 17 mars 2022. Six mois plus tard, sa réélection validée, il en remettait une couche lors de son discours de rentrée en Sorbonne face aux recteurs vantant la « révolution copernicienne » à venir et la nécessité de « mieux garantir l'égalité des chances en assurant en particulier, de manière plus concrète encore partout, le remplacement le plus rapide des enseignants absents ».

Depuis la crise des retraites, le propos est moins prudent. Le 22 mars, s'invitant au 13-heures de France 2 et TF1, le président affichait son volontarisme : « Je veux qu'on puisse remplacer du jour au lendemain les professeurs dans les classes des élèves. » C'était encore un vœu. Mardi soir, lors de son allocution, il se voulait carrément affirmatif : « dès la rentrée prochaine, les parents verront le remplacement systématique des enseignants absents ». Du vœu on est bel et bien passé à la promesse.

Cette posture à la hussarde coïncide, faut-il s'en étonner, avec la mise en retrait du ministre Ndiaye qui, il y a quelques jours encore <u>expliquait au « Figaro »</u> son goût pour la pondération. Une fois de plus, le président lui a grillé la politesse, s'invitant ce jeudi à ses côtés (ou plutôt l'invitant à ses côtés !) lors d'une <u>visite de collège à Ganges</u> dans l'Hérault pour déployer une série d'annonces à l'adresse du monde enseignant. Car, pour relever l'immense défi qu'il s'est fixé, Emmanuel Macron a bien un plan, son plan, élaboré pendant la campagne et sur lequel Pap Ndiaye n'a quasiment aucune prise. Ce plan, c'est le « pacte » qu'il propose aux enseignants et dont il a détaillé la forme définitive ce jeudi. Un pacte censé à la fois augmenter l'attractivité du métier grâce à une augmentation très conséquente des salaires enseignants et donner vie à son grand dessein. Cette revalorisation étant en grande partie conditionnée à la réalisation de missions jugées prioritaires, et en premier lieu donc le remplacement...

Des briques de 1 250 euros par an

Reconnaissons-le: l'investissement consenti par la nation est tout sauf anodin: 1,9 milliard d'augmentations « socle » sans contrepartie qui permettront d'augmenter les salaires très nettement jusqu'à quinze ans d'ancienneté (jusqu'à +230 euros) et plus modérément (environ +100 euros) ensuite. S'ajoute à cela la fameuse carotte du pacte, chiffrée à 1,1 milliard d'euros annuels, promise à ceux qui accepteraient d'empiler une à trois « briques » de « missions supplémentaires » en dehors

des cours et de leur préparation. Chaque brique vaudra 1 250 euros de plus sur un an mais la brique « remplacement de courte durée » dans le secondaire qualifiée de « mission prioritaire » aura un statut à part. L'ensemble des heures prévues par établissement devront être pourvues pour que les enseignants puissent accéder aux autres missions (coordination de projets innovants, stages réussite pendant les vacances, aide aux devoirs...). Par ailleurs, elle sera extrêmement bien payée (de même que les cours de soutien en 6^e proposés aux professeurs des écoles) : 1 250 euros net défiscalisés pour 18 heures annuelles soit une rémunération horaire de 69 euros, là où un professeur des écoles et un capésien touchaient jusque-là 26 et 45 euros pour leurs heures supplémentaires. Bref, la machinerie est complexe mais il faut bien avouer qu'elle est attractive.

Deux obstacles, que dis-je, deux montagnes se dressent toutefois face au volontarisme présidentiel. Selon les propres calculs du ministère, il faudrait a minima que 25 % des enseignants souscrivent au pacte, dès la rentrée, pour que l'Education nationale puisse traiter toutes les absences courtes de moins de 15 jours. Or, c'est tout sauf gagné. En novembre, lorsque nous l'interrogions sur le sujet, Pap Ndiaye tablait plutôt sur un ratio de 15 % de profs volontaires pour fin 2023 et c'était avant que les relations avec les syndicats se tendent. Car, malgré les milliards mis sur la table, les négociations menées sur le dossier depuis octobre ont tourné au dialogue de sourd. Et, sur ce point-là, c'est bien moins la responsabilité de la rue de Grenelle que celle de l'Elysée qui est engagée.

Initialement le pacte, pensé par l'aile gauche de la macronie, se voulait habile et consensuel. Il partait d'un double constat : les profs, quand ils font consciencieusement leur job, sont très mal payés et cela nuit à l'attractivité de la profession, générant à la fois une perte de motivation et de grosses difficultés de recrutement. D'un autre côté, les Français ne seraient pas prêts à débourser des milliards sans contrepartie pour des enseignants qui, à tort ou à raison (il y a débat chez les statisticiens), passent pour les champions du temps libre.

L'idée première du pacte était donc de justifier une augmentation substantielle de la profession auprès de l'opinion en valorisant les nombreuses « tâches invisibles » qu'une majorité d'enseignants réalise mais qu'une minorité d'entre eux se refuse à faire : se former, se concerter avec ses collègues, assumer ses missions éducatives en dehors de la salle de classe (les conseillers principaux d'éducation n'existent pas dans de nombreux pays), aider collégiens et lycéens à s'orienter, échanger avec les parents au-delà de l'unique réunion parents-prof, répondre aux mails de ces derniers, et... éventuellement remplacer les collègues sur de courte durée. Ce qui de fait, contrairement à ce que l'on peut parfois entendre en salle des profs, n'est pas impossible à mettre en place. L'enseignement privé le fait massivement. Quelques établissements publics ayant un fonctionnement collectif bien huilé y parviennent également en distribuant des heures sup aux enseignants volontaires.

« Urticant et maladroit »

Las, en matière éducative, le président se contrôle peu. Plus exactement il cède souvent à l'exaspération face à l'inertie du système et entend donc « mettre la pression pour que les choses se fassent » comme il l'a expliqué mercredi à propos de la situation – assez similaire – de l'hôpital public. On voit toutefois où cette stratégie de mise sous tension a mené Jean-Michel Blanquer : à un niveau de détestation rarement égalé et, partant, à une incapacité complète à réformer. Avec maître Emmanuel, super ministre de l'Education nationale, le même danger menace. Sa première présentation du projet, il y a un an, a tout de suite tourné en eau de boudin. Passe encore le choix du terme « pacte » qui méconnaît l'aversion quasi pathologique de la profession pour le discours managérial – « c'est urticant et terriblement maladroit ; les personnels ne veulent pactiser avec personne, ils veulent une reconnaissance de leur investissement », nous expliquait il y a peu Stéphane Crochet, patron du SE-Unsa d'obédience pourtant réformiste.

Mais, surtout, au lieu de bonifier son très beau cadeau de Noël à plusieurs milliards d'euros, le candidat-président trouva le moyen de passer pour le père Fouettard en écartant a priori toute idée d'une revalorisation inconditionnelle et en jouant les bons profs contre les mauvais. « Il y a des enseignants qui, pendant le Covid, se sont occupés de vos enfants. [...] Puis il y a des enseignants qui ont disparu. Ils sont tous payés aujourd'hui de la même manière, parce que le système est un peu hypocrite [et] se réfugie derrière un égalitarisme », expliquait-il ainsi lors de la conférence de presse du 17 mars 2022. Sur le fond, ce n'est pas faux mais, sur la forme, pour se rabibocher avec une profession carbonisée par cinq ans de blanquérisme, ça n'était pas le plus malin. La suite de son discours sera du même acabit, le président annonçant par exemple que l'augmentation « très substantielle » serait réservée aux profs « allant vers les méthodes les plus innovantes ». Son équipe de campagne tentera de recoller les morceaux, démentant toute volonté de rémunération au mérite. Et le président reviendra lui-même sur sa position initiale en proposant en sus du « pacte » une augmentation socle pour tous d'« à peu près 10 % » à quelques jours du premier tour. Mais le mal était fait. Et le ver bien installé dans la jolie pomme du projet « revalorisation ».

Partant de là, il n'est pas certain, malgré les efforts financiers réalisés, que la mécanique du pacte trouve massivement preneur. La rue de Grenelle a beau mettre en avant quelques missions (la coordination de projets innovants notamment) permettant de mieux rémunérer les (bons) profs à travail constant, c'est bien la petite musique sarkozyenne du « travailler plus pour gagner plus » qui domine. Le ministère ne cherche même pas à avancer masqué, associant clairement le pacte à la prise en charge de « missions supplémentaires ». Des missions dont l'acceptabilité pour le corps enseignant est d'autant plus faible qu'elles ne correspondent pas à des demandes de la profession rien sur la formation, rien sur les temps de concertation pédagogique, rien sur l'aide à l'orientation – mais bien à des priorités présidentielles directement tirées du programme électoral de 2022 : le dispositif devoirs faits, les stages de remise à niveau ou « vacances apprenantes », la demi-journée de découverte professionnelle au collège... Les syndicats toutes tendances confondues en ont pris acte et ont préféré couper les ponts. Certains, parmi les plus réformistes, auraient pu pourtant toper sur une forme discrète de rémunération au mérite – ou du moins à l'engagement – qu'une majorité de profs réclame tout en considérant l'institution incapable de la mettre en œuvre. Mais, un peu comme pour les retraites, les obsessions présidentielles et les faibles marges de manœuvre laissées au ministre ont fini par cabrer les plus allants.

« La promesse n'est pas tenable »

Deuxième montagne, relevant cette fois-ci des très hauts sommets : les profs, quand bien même ils se décideraient à « pactiser » seront de toute façon techniquement incapables d'assouvir les désirs de l'Elysée. Sur les 15,4 millions d'heures non remplacées dans le secondaire évoquées par Pap Ndiaye, une grande partie est liée à la préparation, à l'organisation et la correction des examens de mars à juin. Difficile de réduire totalement ce volant d'heures perdues à moins de supprimer le bac et le brevet... On pourrait se concentrer plus modestement sur les 2,5 millions d'heures non honorées décomptées par la Cour des Comptes en 2021 et décorrélées du fonctionnement des établissements — les absences pour formations, congés maladie, enfants malades... — mais, si la chose est envisageable dans le secondaire, elle ne l'est pas du tout dans le primaire, où les profs ne peuvent pas se remplacer entre collègues puisqu'ils sont tous en classe avec leurs élèves du matin jusqu'au soir ! Le volontarisme, oui ; le clonage, non... En conférence de presse jeudi avec les journalistes spécialisés dans l'éducation, Jean-Marc Huart, le directeur du cabinet de Pap Ndiaye l'a d'ailleurs reconnu estimant le remplacement de courte durée impossible à systématiser dans le primaire : « techniquement, je ne sais pas faire ».

Résultat : « la promesse faite par le président n'est évidemment pas tenable », reconnaît, un peu consternée, une députée de la majorité qui avait pourtant averti à plusieurs reprises Matignon et l'Elysée. « Et même dans le secondaire, chez moi en banlieue parisienne, avec des établissements remplis comme des œufs et des profs souvent épuisés, il y a très peu de chances que les conditions soient réunies en termes de logistique ou de RH pour que l'on puisse y arriver. »

Plus de remplaçants en stock

Dans sa fougue disruptive, Emmanuel Macron a oublié enfin une donnée cruciale : les absences les plus pénalisantes ne sont pas les plus courtes mais les plus longues, celles qui se prolongent un mois, deux mois, six mois et privent durablement les élèves d'enseignements pourtant cruciaux. Le ministère affirme que ces heures sont remplacées à 96 %. Mais quid des postes non pourvus et laissés vacants faute de candidats ou après une démission ? Et quel est le stock global d'heures perdues de la sorte ? Impossible de le savoir. Parent d'un collégien scolarisé dans l'académie de Créteil, je peux en témoigner : l'établissement de « Junior » cumule plus de 1 000 heures d'absences non remplacées, essentiellement de très longue durée et une classe de 5^e à ce jour n'a toujours pas récupéré ses heures de français suite à la démission début octobre – il y a six mois ! – de la contractuelle qui lui avait été affectée.

Le rectorat n'en peut mais : il affirme ne plus avoir un seul remplaçant en stock. Et ce n'est pas un cas isolé. L'année dernière, le fils de la secrétaire générale du SGEN-CFDT Catherine Nave-Bekhti, scolarisé en Seine-Saint-Denis s'est vu priver pendant deux mois de cours en SVT alors qu'il avait pris la discipline en spécialité pour le baccalauréat et que le congé maternité de l'enseignante partie début janvier était parfaitement anticipable. « Si je n'avais pas fini par envoyer un courrier sous mon adresse perso, je crains même que cela aurait duré davantage. »

Certes, Mme Nave-Bekhti et moi-même avons le mauvais goût d'habiter en banlieue populaire et d'y scolariser nos enfants dans le public. La faible rémunération des enseignants associée au coût de la vie élevé en région parisienne et à des conditions de travail dégradées (suroccupation, ségrégation...) y génère depuis quelques années une crise des vocations inédite : en 2022, 40 % seulement des postes proposés au concours des professeurs des écoles (CRPE) ont été pourvus dans les académies de Versailles et Créteil malgré un seuil d'admission descendu à 7,6/20. Et ce n'est peut-être qu'un début. « Nos remontées du terrain nous laissent à penser que les vacances de postes longue durée se multiplient sur l'ensemble du territoire, dans le primaire comme dans le secondaire », s'inquiète la syndicaliste.

Le ministère est incapable de quantifier le phénomène. Parmi les hauts cadres de l'administration, toutefois, personne ne nie la gravité de la situation. Dans le second degré, les candidatures au Capes sont au plus bas, et pas seulement dans les disciplines (allemand, lettres classiques) traditionnellement impactées. Les perspectives alléchantes proposées aux néotitulaires (230 euros d'augmentation inconditionnelle + 312 euros pour un pacte complet à trois missions) sont censées répondre à ce défi en générant un « choc d'attractivité ». Mais, il est évident pour tous que la remontada, si remontada il y a, prendra des années et qu'elle exigera également un changement d'image. L'institution ne passant pas pour la plus dynamique, la plus accompagnante et la plus accueillante aux yeux des jeunes diplômés. Bref, pour se remettre sur pied et disposer à nouveau d'un nombre suffisant de professeurs – titulaires comme remplaçants – ce n'est pas d'un pacte dont on a besoin l'Education nationale, mais d'une « révolution copernicienne », pour reprendre les mots finalement très justes du président. On l'attend. Jusqu'à quand ?